



RECOMMANDATIONS

Remerciant le Centre de recherche statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) – en sa qualité de Bureau de coordination (BC) du Programme de Certification et d'accréditation pour les statisticiens officiels (OCI-CPOS) – et la Banque islamique de développement (BID) de soutenir l'OCI-CPOS,

Félicitant les membres du Comité d'examen(ComEx) de l'OCI-CPOS de leurs efforts entrepris pour l'élaboration du matériel d'études préliminaires ainsi que le BC pour la programmation de la démo de la structure du réseau dans le portail web de la Commission statistique de l'OCI (OCI-StatCom),

Rappelant les résolutions relatives adoptées lors de la Première session de la Commission statistique de l'organisation de coopération islamique (OCI-StatCom), la deuxième session de l'OCI-StatCom, la vingt-huitième session du COMCEC, la troisième session de l'OCI-StatCom, la quatrième session de l'OCI-StatCom, et la cinquième session de l'OCI-StatCom,

Soulignant le rôle important de l'appropriation des ONS des pays membres de l'OCI pour la durabilité de l'OCI-CPOS,

Insistant sur le fait que la **certification** - comme étant une procédure d'examen de **conformité** avec un ensemble d'exigences clairement définies et attendues - et **l'accréditation** - comme procédure d'examen des **compétences** pour la tenue de certaines activités et tâches - devrait être des approches complétant les efforts visant à accroître les capacités des ressources humaines des ONS des pays membres de l'OCI et par conséquent, l'assurance de la qualité de leurs processus de production statistique,

Accordant une attention particulière aux exposés détaillés fournis par les participants et les résultats fructueux des séances en petits groupes qui ont eu lieu lors de la réunion du CAB,

Conscient des défis auxquels fait face le Bureau de coordination dans la conduite et la présentation des processus liés aux thèmes statistiques multiples selon la Classification des Activités statistiques (CAS Révision I octobre 2009) précédemment choisis pour être abordés par l'OCI-CPOS.

Recommandant la prise en considération de la sixième session de la Commission de statistique de l'Organisation de la coopération islamique (OCI-ComStat) qui se tiendra les 5-6 novembre 2016 à Konya, République de Turquie, le Conseil consultatif de certification (CAB) du Programme de certification et d'accréditation de l'OCI pour les statisticiens officiels de l'OCI (OCI-CPOS):



RECOMMANDATIONS

1. Sollicite le soutien actif de SESRIC et la BID pour la mise en œuvre du programme tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau du financement;
2. Encourage le BC à constituer une équipe de travail sous l'égide de SESRIC, pour préparer une charte de projet qui assure l'autonomie à long terme de l'OCI-CPOS, et élaborer une feuille de route avec un échéancier efficace pour l'OCI-CPOS et un flux de processus pour les systèmes de certifications en se fondant sur les suggestions des membres du CAB, ainsi qu'entreprendre les activités nécessaires pour la mise en œuvre du OCI-CPOS;
3. Prie le BC à coopérer et établir un partenariat avec les organisations nationales, régionales et internationales compétentes pour le financement et la réalisation de programmes similaires;
4. Soutient la proposition du BC concernant la hiérarchisation des tâches relatives au programme de certification et l'examen du programme d'accréditation à un stade ultérieur;
5. Recommande de donner la priorité aux sujets proposés pour thèmes de l'examen de certification lors de la première phase, se fondant sur les résultats de l'enquête sur les thèmes prioritaires de l'examen de certification de l'OCI-CPOS qui seront distribués aux membres du CAB;
6. Exhorte le BC à prendre les mesures nécessaires pour la révision des documents d'étude disponibles par les pairs évaluateurs, la création de nouveaux matériaux d'étude et l'élaboration de plusieurs questions d'examen avec le soutien des organismes nationaux, internationaux et indépendants pour assurer la fourniture d'un contenu de qualité aux candidats;
7. Confie au BC et à la BID la mise en œuvre d'un portail web autonome; et l'amélioration du contenu actuellement disponibles, ainsi qu'un recueil pour héberger le matériel d'étude et d'informations sur les procédures des examens;
8. Invite les offices nationaux de statistique (ONS) des pays membres de l'OCI à soutenir et promouvoir l'OCI-CPOS auprès de toutes les parties prenantes de leurs systèmes statistiques nationaux;
9. Encourage les statisticiens travaillant sous les systèmes statistiques nationaux des pays membres de l'OCI à enregistrer leur CV dans le registre des Experts en statistique (OCI-ROSE) créé par SESRIC dans le but de créer une grande réserve d'experts compétents qui contribuent techniquement à la mise en œuvre du Programme.